

**Téléphone** 021 647 18 00  
**Télécopie** 021 693 67 31  
**CCP** 10-11166-3

**Courrier** case postale 73, 1000 Lausanne 21  
**Courriel** [alain.faucherre@bluewin.ch](mailto:alain.faucherre@bluewin.ch)  
**Internet** <http://www.citrap-vaud.ch>

Lausanne, le 8 mai 2009

Conseil communal  
du Mont-sur-Lausanne  
Route de Lausanne 16  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

## Arrêts de bus sur votre commune

Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,

Notre association, la citrap-vaud.ch, a pour but de défendre et de représenter les intérêts des utilisateurs des transports publics. À ce titre, nous nous devons d'intervenir suite à la motion déposée par M. Michel Rauschert.

Cette motion demande que les futurs arrêts de bus de la commune soient situés hors de la chaussée, « en baignoire ». De cette façon, le trafic individuel peut dépasser les bus lors de leurs arrêts.

Le fait d'aménager des arrêts « en baignoire » présente de nombreux inconvénients pour les transports publics:

- péjoration de la sécurité des piétons aux abords des arrêts (enfants notamment)
- abaissement de la vitesse commerciale des bus (plus de manœuvres et difficultés d'insertion dans le trafic)
- perte du sentiment d'attractivité des TP, se faisant dépasser par le trafic individuel
- coûts d'expropriations et acquisitions de parcelles élevés et inutiles
- pas d'apaisement du trafic
- pas de mise en valeur des avantages des transports publics

Les aménagements modernes et sûrs tels qu'envisagés au départ (arrêt en sablier notamment) sont maintenant la norme dans bon nombre de communes en Suisse, quel que soit leur engouement pour les transports publics et leur couleur politique. D'autant plus que votre commune va passer d'un statut régional à urbain, ce qui vous responsabilise à aménager les arrêts de bus comme dans une ville et non comme à la campagne.

Le temps d'arrêt des bus, optimisé par la vente des billets aux automates sur la chaussée, ne bloque le trafic que de manière très limitée. Cette motion est d'ailleurs un paradoxe, car l'implication du Mont-sur-Lausanne dans le PALM et dans le SDN font de votre commune un acteur stratégique dans le développement des transports publics de notre région. En plébiscitant le plan de développement du réseau tl 2014 et des axes forts de tram et trolleybus à venir, vous en devenez partenaire, afin de rendre les transports publics encore plus compétitifs face à la voiture. Il est donc temps de passer de l'intention aux actes concrets, car on ne peut pas d'une part soutenir le développement des transports publics, et en même temps les expurger du trafic.

# citrap-vaud.ch

communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud

---

Le développement que vous escomptez dans votre commune vous oblige également à offrir à la population actuelle et future une offre en transport suffisante, afin de ne pas faire exploser la part modale des véhicules individuels et garantir à notre région une qualité de vie et de l'air acceptables.

Toutes ces intentions, dans lesquelles votre commune semble engagée, doivent être corroborées par des actions concrètes, comme la réalisation prévue de la prolongation de la ligne de bus tl n° 8 jusqu'au Grand-Mont. Les aménagements qui y sont liés doivent permettre à cette nouvelle offre d'être attractive, compétitive et rationnelle sur le plan économique.

Des transports publics efficaces garantissent moins de trafic sur les routes et moins de charges pour les collectivités publiques. En effet, chaque bus à rajouter afin de palier à la lenteur due au trafic, coûte environ un demi-million de francs supplémentaire qui s'additionne à l'enveloppe des indemnités allouées aux tl. Nous sommes donc catégoriques ; des aménagements mal adaptés font perdre des clients (recettes), augmentent les charges des tl par des bus supplémentaires et font chuter le taux de couverture. L'objectif de report modal n'est pas atteint.

Faire partie d'une agglomération, adhérer à un plan de développement des transports publics (PALM) afin d'accroître leur efficacité ne sont pas des intentions à accomplir dès 2015, mais dès aujourd'hui, pour permettre d'emblée un succès au prolongement de la ligne n°8 dans votre commune.

Pour ces différentes raisons, la citrap-vaud.ch vous invite, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, à prendre en compte nos arguments et à renoncer à créer les arrêts de la future ligne 8 « en baignoire ». Votre commune pourra ainsi se targuer d'avoir agi concrètement pour le bon fonctionnement qualitatif et économique des transports publics.

Nous restons naturellement à votre disposition pour toute information complémentaire.

Recevez, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Alain Faucherre  
Président

Pierre Bonjour  
Membre du comité



Copies :

- Municipalité du Mont-sur-Lausanne
- M. Vincent Krayenbühl, Chef du Service de la mobilité
- M. Thierry Carrard, responsable développement de l'offre tl
- Aux médias (sous forme de communiqué de presse)